

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Beaussier - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Beaussier - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (40824)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Beaussier - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (40824)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale des bulletins	La moyenne des bulletins de terminale, notes de français du baccalauréat et le relevé des notes du bac pour les candidats déjà bacheliers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite, mathématiques et enseignement scientifique	Maîtrise des savoirs-faire fondamentaux, Lecture, analyse et synthèse des documents, calculs de base, pourcentage, produits en croix.	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Empathie, adaptabilité, courtoisie, politesse	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Etude du projet de formation et de tous les écrits du dossier	Motivation intérêt pour la filière et expérience professionnelle potentielle	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont étudiés par un jury composé des enseignants de la spécialité, des enseignants de l'enseignement général et de la Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques. Tous les dossiers reçus sont examinés

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent prêter une réelle attention aux appréciations portées sur les bulletins de première et de terminale. Les notes sont observées mais ne sont pas un élément décisif de la prise de décision. **Les appréciations portées sur les bulletins sont très importantes et les problèmes de comportement, de manque de travail et d'assiduité notifiés sont rédhibitoires à un classement favorable.**

La lettre de motivation est utilisée pour percevoir les objectifs des candidats et elle doit mettre l'accent sur les expériences, les compétences et aspirations en lien avec la formation. Elle doit être personnelle et sincère et le jury de sélection décèle très facilement les "copier-coller" des sites internet trop souvent utilisés par les candidats ainsi que les écrits issus des plateformes d'Intelligence Artificielle.

Signature :

Mireille Matteudi,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Beaussier